

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE

Dimanche 26 mars 2023, au temple de Genolier à 10 h 45,
suite au culte de 10 heures

Toutes les paroissiennes et les paroissiens de nos quatre villages sont invités à participer à cette Assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture des principes constitutifs
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 27 novembre 2022
4. Rapport sur l'activité de la paroisse en 2022
5. Nouvelles régionales
6. Échanges sur l'identité paroissiale
7. Présentation des comptes 2022
8. Rapport de la Commission de gestion
9. Approbation des comptes 2022 de la paroisse
10. Perspectives paroissiales
11. Divers et propositions individuelles

Un moment convivial clôturera l'Assemblée

Pour le bureau de l'Assemblée paroissiale



Rolf HERSPERGER
Président